

**PROCES-VERBAL DE LA CINQUIEME REUNION
DE LA COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER
DE LANVENEGEN**

- Séance du 15 avril 2016 -

ORDRE DU JOUR :

- Approbation et mise à l'enquête du classement des terres
- Questions diverses

Le 15 avril 2016 à 10h30 en mairie de LANVENEGEN, s'est réunie la commission communale d'aménagement foncier, sous la présidence de Mme Michelle TANGUY, présidente titulaire.

SUR CONVOCATION DE SA PRESIDENTE, ETAIENT PRESENTS :

- M^{me} Michelle TANGUY, présidente
- Mme le Maire de LANVENEGEN
- M. Alain PERRON, membre titulaire
- M. Denis LUQUOT, membre titulaire
- M. Denis DROUAL, membre titulaire
- M. René HELLEGOUARCH, membre suppléant,
en remplacement de M. Erick LE COZ, membre titulaire absent
- M. Philippe DENHEZ, membre titulaire
- M. Claude NAON, membre suppléant,
en remplacement de M. Roland CLAUDIC, membre titulaire absent
- M. Louis KERSULEC, membre suppléant,
en remplacement de M. René LE DU, membre titulaire absent
- M. Gérard HUIBAN, membre titulaire
- M^{me} Nolwenn QUERE, déléguée du directeur départemental des services fiscaux (DGFIP)
- M. Jean-Rémy KERVARREC, conseiller départemental du canton de GUIDEL, membre titulaire

FAISANT FONCTION DE SECRETAIRE :

- M. Claude DANIEL, chef du service aménagement foncier du département du Morbihan

PRESENTS A TITRE CONSULTATIF :

- M^{me} Nathalie BOULBEN, membre suppléant
- M. Lionel HERPE, membre suppléant
- M. Daniel-Yves ALEXANDRE, membre suppléant
- MM. Philippe CACHOD et Sébastien THIROUIN, représentant le cabinet AXIS CONSEILS, en charge de la procédure d'aménagement foncier en cours sur la commune
- M^{me} Camille MICHEL, secrétaire générale de la mairie de LANVENEGEN

ABSENTS ET EXCUSES :

- M. Erick LE COZ, membre titulaire
- M. Cédric CAUDEN, membre suppléant
- M. Jean-Louis BELLONCLE, membre titulaire

Mme TANGUY, présidente, ouvre la séance et constate que la commission réunit les conditions nécessaires et suffisantes pour délibérer valablement. Elle donne ensuite la parole au secrétaire, qui rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- Approbation et mise à l'enquête du classement des terres
- Questions diverses

Le secrétaire rappelle à la commission que par décision en date du 16 décembre 2015, le Président du Conseil départemental du Morbihan a ordonné la réalisation d'une procédure d'aménagement foncier agricole et forestier sur la totalité du territoire de LANVENEGEN.

A la base des échanges à venir, il y a une évaluation du potentiel à produire des parcelles du périmètre de l'aménagement, et donc de leur valeur qualitative. Chaque propriétaire devra en effet recevoir à l'issue de la procédure des attributions globalement équivalentes, en superficie comme en valeur culturale, aux parcelles qu'il possédait auparavant. De nombreuses réunions de travail et visites de terrain avec les exploitants intéressés, secteur par secteur, ont donc été organisées au cours des mois écoulés pour passer en revue le parcellaire à aménager et estimer sa valeur de productivité. Des grilles de classement ont été élaborées, pour distinguer les différentes natures de cultures rencontrées, des parcelles-témoins ont été définies dans chacune de ces natures, et enfin l'ensemble du parcellaire a été classé de proche en proche, par comparaison avec ces parcelles-témoins.

Il est à noter que le classement élaboré ne prend en compte que les caractéristiques et le potentiel culturel des parcelles. Les arbres qu'elles peuvent comporter par ailleurs font l'objet d'estimations complémentaires en cas d'échanges, et entraînent éventuellement le calcul de soultes pour compenser des différences de valeur.

La commission réexamine l'ensemble du travail réalisé à ce titre et décide d'en approuver les résultats.

Les bases du projet de classement retenu peuvent être définies de la manière suivante :

Classes	Caractéristiques générales de la classe	Lieu-dit	Références cadastrales	Nom propriétaire	Description succincte du témoin
Terre T1 10000 pts	Terre de très bonne qualité, très saine, profonde, épaisseur de couche arable, plus de 50 cm. terre bien orientée, avec sous-sol perméable, se ressuyant bien, mais conservant sa fraîcheur.	Bourgeal	ZB 30	Cts LAVERGE	Profond - limon - plat - 50 cm
Terre T2 9500 pts	Terre de très bonne qualité, très saine, profonde, épaisseur de couche arable, plus de 40 cm. terre bien orientée, avec sous-sol perméable, se ressuyant bien, mais conservant sa fraîcheur.	Bourgeal	ZB 30	Cts LAVERGE	Profond - limon - plat - 50 cm
		Espace Le Mestre	G 577	Cts LE DU	40 cm - limon argileux (argile moins prononcé)

Terre T3 9000 pts	Terre de très bonne qualité, saine, profonde, bonne épaisseur de couche arable, plus de 35 cm, bien orientée.	Loge Coucou	E 566	Mme BREGARDIS Bernardette	50 cm - limon argileux
		Loge Coucou	E 562	Mme BREGARDIS Bernardette	50 cm - limon argileux
		Guernleoret	A 627	M et Mme FOURNIER Georges	50 cm - limon argileux - bien exposé - plat
		Kerisole	G 1051	Mme LE HEN Huguette	35 cm - limon argileux
		Villeneuve	G 10	M BOULBEN Claude	50 cm - limon argileux
		Kerliou	B 1164	M PRIMA J-Yves	50 cm - limon argileux
		Kerhellou	D 397	Ind LE GACQ - YQUEL	40-50 cm - limon
Terre T4 8500 pts	Terre de bonne qualité, saine, facilement labourable, profondeur correcte (au moins 30 cm de terre arable), plus humide ou plus séchante.	Le Cleustrou	E 708	M GUILLEMOT Jean	40 cm - limon argileux - bien exposé
		La Croix de Keroual	G 472	Cts LE GUILLY	35 cm - limon argileux - bien exposé
		Kerboer	D 366	M et Mme RAOUL Roland	35 cm - limon
		Traouguen	H 1059	M HELLEGOUARCH René	40 cm - limon argileux
		Nerohir	B 1501	Ste DE KERVINIOU	35 cm - limon argileux
Terre T5 8000 pts	Terre de bonne qualité, moins profond de terre arable (environ 30 cm), moins de portance mais humide ou séchante.	St Quijeau	G 89	M LE GUERER Patrick	35 cm - limon argileux
		Guern	A 619	M CAUDEN Cédric	25-30 cm - limon argileux - cailloux
Terre T6 7500 pts	Terre de qualité moyenne, moins homogène, plus séchante avec présence de cailloux, ou plus humide, moins précoce, se ressuyant plus difficilement.	Kerhouarn	C 463	Cts LE GUILLY - LE GALL	30 cm - terre limoneuse sableuse
		St Melaine	E 218	M et Mme PERRON Alain	25 cm - terre noire avec présence de silex
Terre T7 7000 pts	Terre de qualité moyenne, très irrégulière, labourable, sous-sol argileux, ou sous sol très rocheux.	St Melaine	E 220	M PERRON Hervé	25 cm - terre noire - cailloux sur fonds granitique
		Bec-en-Allée	F 17	M LE ROUZIC Ferdinand	35-40 cm - limon - sableux
		Kergaouldal	H 911	M et Mme CAUDEN Jean-Claude	25 cm - sol léger
		La Croix de Keroual	G 453	Mme RIOUAL Marie	25 cm - limon
		Caraizic	F 109	M THIVET Xavier	30 cm - terre limoneuse légère
		Nerohir	B 1300	Ste DE KERVINIOU	25 cm - terre limon sableux

Terre T8 6500 pts	Terre de qualité médiocre, très irrégulière, labourable mais, faible production, sous-sol argileux ou sous-sol très rocheux, séchante l'été et/ou très humide l'hiver.	Metairie de Lescréant	H 275	Mme PENSEC Solange	40 cm - terre légère sableuse
		La Croix Neuve	H 1153	M et Mme TRAQUEN Christain	25-30 cm - terre limoneuse
Terre T9 6000 pts	Terre de qualité médiocre, très irrégulière, labourable mais, faible production, très argileux (glaise) ou sous-sol très rocheux, séchante l'été et/ou très humide l'hiver. Contraintes culturelles fortes.	Traouguen	G 339	Mme HELOU Isabelle	40 cm - terre glaise
Terre T10 5500 pts	Terre de qualité médiocre, très irrégulière, labourable mais, faible production, épaisseur de couche arable inférieur à 25 cm sous-sol très argileux ou sous-sol très rocheux, séchante l'été et très humide l'hiver.	Castellou	H 1139 H 342	Cts CRENN	15-20 cm - terre légère
		Guern-Boutel	A 245	M CAUDEN Cédric	20 cm - argile - cailloux - pente
Terre T11 5000 pts	Terre de qualité très médiocre, très irrégulière, très humide, très argileuse ou présence de cailloux, couche arable mince (20-25 cm maxi), très peu de rapport. Contraintes culturelles très fortes.	Caraizic	F 481	M NAON Claude	25 cm - terre sableuse - cailloux
		Rosqueo	C 210	M BOURHIS Yann	20 cm - limon argileux - trace d'hydromorphie
		Traouguen	G 266	M HELLEGOUARCH René	30 cm - terre noire sur fond argile
		Kergoff d'en Haut	A 1299	Cts DROUAL	15-20 cm - terre légère humide
Terre T12 3000 pts	Terre de qualité très médiocre, terre de bruyère, très irrégulière, très humide, couche arable très mince (10-15 cm), accidentée, pas de rapports.	Kergoff d'en Haut	A 1258	Cts DROUAL	15 cm - terre de bruyère - cailloux
		Boutel Bras	A 80	M et Mme LUQUOT Denis	15 cm - terre de bruyère - cailloux
Terre T13 1000 pts	Terre inexploitable, présence de rochers, terrain accidenté, anciennes carrières, mares, anciens chemins empierrés.	Espace Le Mestre	G 1056	Commune de LANVENEGEN	
Pré P1 4000 pts	Prairie mécanisable	Guernleoret	A 624	M et Mme QUEREC Adrien	
Pré P2 2000 pts	Prairie non mécanisable - joncs	Saint Urlo	ZA 123	Cts THEON	
Pré P3 1000 pts	Marécage	Kernegont	D 445	M PERON Christian	
Bois B1 3000 pts	Peupliers - Feuillus - Résineux	Bec-en-Naic	F 335	Mme PICHON Maryse	
Bois B2 1000 pts	Landes	Bec-en-Naic	F 333	Mme FRENCH Anne	

Le secrétaire indique ensuite à la commission que le projet de classement doit être soumis pendant un mois à une consultation selon les formes prescrites aux articles R. 123-5 à 7 du code rural, dans le but de permettre aux propriétaires fonciers du périmètre d'aménagement de le faire modifier le cas échéant.

La consultation a en outre pour objet de permettre aux propriétaires de vérifier que la matrice cadastrale est bien conforme à la nature exacte et à l'étendue de leurs droits sur les parcelles du périmètre d'aménagement.

Au regard de son importance, il paraît judicieux qu'une telle consultation prenne des formes pratiques voisines de celles d'une véritable enquête publique, et c'est le sens des dispositions prévues en la matière par la charte de l'aménagement foncier dans le Morbihan.

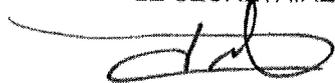
La commission demande en ce sens à M^{me} la présidente d'organiser la consultation dans cet esprit.

A 12h00, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LA PRÉSIDENTE,


Michelle TANGUY

LE SECRÉTAIRE,


Claude DANIEL